

**Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02
au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale
du 7 novembre 2025**

Madame la Préfète,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Nous souhaitons commencer cette instance en ayant une pensée pour nos collègues et camarades Cécile Kohler et Jacques Paris et en nous réjouissant de leur libération. Nous attendons avec impatience leur retour en France.

Nous avons appris avec consternation l'annonce de la fermeture du collège de Montcornet. Cette décision, prise sans concertation réelle avec les personnels, les élus locaux et les familles, illustre une fois de plus la logique comptable qui guide les choix du ministère et du rectorat. Logique comptable qui contribue à faire de nos classes, parmi les plus chargées des pays de l'OCDE et d'Europe. Fermer un collège en milieu rural, c'est condamner un territoire à l'abandon, c'est imposer à des élèves et à leurs familles des trajets toujours plus longs, c'est fragiliser les conditions d'enseignement et la continuité du service public. C'est créer une rupture dans les valeurs républicaines d'égalité et de république sociale. Notre territoire est déjà en souffrance, d'après l'INSEE : 15,8 % de chômage (7,2 % au national) qui s'élève à 36,3 % pour les 15-24 ans, 29,6 % de ces chômeurs n'ont pas de diplôme. C'est parmi les moins de 30 ans que l'on retrouve la plus grande part de pauvreté 30,4 %. Investir dans l'école c'est lutter contre les inégalités socio-spatiales.

Les récentes annonces du ministre sur la « limitation des effectifs par classe » pourraient laisser croire à une amélioration des conditions d'enseignement.

Mais dans les faits, aucun moyen supplémentaire n'est prévu : les plafonds annoncés ne s'accompagnent pas d'ouvertures de postes, et, dans nombre d'établissements du département, les effectifs dépassent déjà les seuils tolérables.

1 615 emplois supplémentaires devraient être créés dans le 1er degré mais 3 506 emplois seront consacrés à la mise en place de la réforme des concours. L'annexe au projet de loi de finances est donc obligée d'indiquer que ce seront finalement 1891 postes d'enseignants devant élèves qui seraient supprimés à la prochaine rentrée dans les écoles publiques. La réalité, ce sont donc des classes trop chargées, des suppressions de postes dans le premier degré, et des personnels qui s'épuisent à compenser les manques de moyens pour l'inclusion, entre autres, notamment en accompagnement.

Et que penser de l'annonce de la création de 1 200 emplois d'AESH ? Déjà la prétendue création de 2 000 emplois d'AESH dans le budget Bayrou en 2025 s'est avérée être une mystification et les demandes d'accompagnement des élèves en situation de handicap exprimées par les personnels et les parents d'élèves se heurtent le plus souvent dans les départements au refus des IA-DASEN ! En effet à ce jour 1 élève sur 10 avec notification n'a toujours pas d'AESH en France.

Les personnels de l'Éducation nationale font face à une dégradation constante de leurs conditions de travail : surcharge administrative, pressions hiérarchiques, multiplication des dispositifs hors statut, réforme de la « nouvelle gestion des absences », réforme du « pacte », mais aussi année blanche. La première période qui vient de s'achever a vu, en plus des nombreuses obligations liées à la rentrée, la multiplication de réunions notamment dans le 1^{er} degré, un conseil des maîtres sur le plan filles maths dans la première quinzaine, et la journée de solidarité EVAR.

La récente cyberattaque qui a paralysé plusieurs lycées de la région Hauts-de-France met en lumière la fragilité des infrastructures numériques de l'Éducation nationale.

Au-delà des conséquences techniques, cet événement révèle un manque criant de moyens pour la sécurité informatique et la protection des données personnelles.

FO alerte depuis des années sur la dépendance accrue du système éducatif aux plateformes numériques, souvent mal sécurisées et déployées sans accompagnement suffisant.

La FNEC FP-FO, face à la pénurie de moyens, aux fermetures d'établissements, à la précarisation des personnels et à la dégradation des conditions de travail souhaite rappeler avec force ses revendications pour la défense du service public d'éducation, des conditions de travail des personnels et du droit à l'instruction pour tous les élèves du département :

- **Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire ce qui garantirait des effectifs réduits par classe, pour arrêter les fermetures de classes et l'abandon de la fermeture du collège de Montcornet**
- **La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé,**
- **Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive,**
- **L'abandon de la réforme du Lycée Professionnel, du Pacte, et de la réforme du Choc des Savoirs,**
- **Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, d'AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen,**
- **L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles. Pas une école sans décharge hebdomadaire,**
- **L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école,**
- **Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent,**
- **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 32,5% perdus depuis 2000),**
- **Sécurisation des systèmes numériques éducatifs et renforcement des équipes techniques.**